

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderisson Inc.	Numéro de permis 2003363	Date d'inspection Le 23 août 2021	
Nom de l'établissement Le centre préscolaire la gardérison inc.		Numéro de téléphone (506) 859-4010	
Adresse 705 chemin Melanson Dieppe NB E1A 7N8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le ratio est conforme au moment de l'inspection.

La mentore en assurance de la qualité observe les enfants se laver les mains et manger la collation santé. Il y a des bouteilles d'eau dans chaque local.

Dans un local, une éducatrice a démontré à la mentore le projet qu'ils ont fait au sujet des plantes.

L'aire de jeu extérieur est entretenue de manière à assurer la sécurité et à ne poser aucun danger au moment de l'inspection. Il y a une zone ombragée représentant au moins 10% de sa superficie et est recouverte de plus d'une matière afin de permettre différents types d'activités.

À l'intérieur, les lieux sont propres.

Une mise à jour a été effectuée dans les dossiers des membres du personnel.

La mentore en assurance de la qualité a vérifié les registres d'incident. Une discussion a eu lieu au sujet des registres d'incident et des rapports d'incident.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 août 2021

Date

original signé par
Nadine Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 août 2021

Date